



Accueil de Loisirs de Gueux Vacances d'hiver Février 2024

L'ENFANT (état civil, à remplir très précisément)

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Âge :

Sexe : M F

Email :

Tél :

L'inscription doit se faire avant le 12/02/2024, au-delà une majoration de 10% sera appliquée sur le forfait.

Possibilité d'accueil des enfants, le matin de 8h00 à 9h00, le midi et le soir de 17h et 18h30.

Du Lundi 26 février au vendredi 01 Mars 2024

Activité de 9h-12h et 14h-17h

Mon enfant sera présent sur cette semaine

Réservation repas et garderie :

	Forfait 5 jours	Forfait 4 jours	Accueil Matin 08h00-09h00	Cantine 12h00-14h00	Accueil Soir 17h00-18h00	Accueil Soir 18h00-18h30
Lundi 26 Février	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 27 Février		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 28 Février		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 29 Février		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 01 Mars		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Vous recevrez votre facture par mail, payez tout simplement en ligne via l'espace famille :

<https://pl.online.fr/espacefamille/>

À retourner à la Caisse des Écoles

6 rue des écoles

51390 GUEUX

Ou par mail : caissedesecoles@mairie-gueux.fr

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez nous contacter au 0326021239



**Caisse des écoles de Gueux
Tarifs Centre de Loisirs**

Inscription à la semaine
Activités de 9h à 12h et de 14h à 17h
Ouverture de 8h à 18h30

Tarifs habitants Gueux/Vrigny/Thillois

Tarif ressortissant CAF

	0-1000	1001-2000	2001-3000	>3001
Forfait semaine (5 jours)	75,60 €	86,10 €	91,35 €	107,10 €
Forfait 4 jours	60,48 €	68,88 €	73,08 €	85,68 €

Accueil matin (8h-9h)	2.14 €	2,49 €	2,60 €	3,03 €
Accueil midi	6.14 €	6.49 €	6,60 €	7,03 €
Accueil soir (17h-18h)	2.14 €	2,49 €	2,60 €	3,03 €
Accueil soir (18h-18h30)	1.07 €	1,24 €	1,30 €	1,51 €

Tarifs habitants extérieur regroupement scolaire

Tarif ressortissant CAF

	0-1000	1001-2000	2001-3000	>3001
Forfait semaine (5 jours)	93,45 €	107,10 €	114,45 €	134,40 €
Forfait 4 jours	74,76 €	85,68 €	91,56 €	107,52 €

Accueil matin (8h-9h)	2,60 €	2,97 €	3,14 €	3,68 €
Accueil midi	6.60 €	6,97 €	7,14 €	7,68 €
Accueil soir (17h-18h)	2,60 €	2,97 €	3,14 €	3,68 €
Accueil soir (18h-18h30)	1,30 €	1,49 €	1,57 €	1,84 €

AUTORISATION PHOTOS ET TRANSPORTS

Dans le cadre de notre travail pédagogique, la Caisse des Écoles de Gueux (médiathèque, Séjours et Accueil de loisirs etc....) est amenée à utiliser des photos, vidéo des enfants pour les journaux, le site internet (Instagram), dans les différentes publications de la structure et , éventuellement de petits reportage

Le droit à l'image se fonde sur le principe de respect de la vie privée reconnu à toute personne et en particulier au mineur (article 9 du Code civil).

Cela signifie que toute diffusion d'une image, d'une vidéo sans le consentement des représentants légaux du mineur est une atteinte à son droit à la vie privée.

Le droit à l'image des enfants mineurs est géré par leurs parents ou tuteur. Afin de prévenir tout contentieux, la prise de vue d'enfants doit donc être précédée d'une demande d'autorisation écrite aux parents, ou tuteur qui précise le cadre dans lequel l'image de leur enfant sera utilisée.

PARTIE A REMPLIR PAR LES RESPONSABLE LEGAUX

Je soussigné(e),

autorise / n'autorise pas

mon enfant :

à être photographié(e) et/ou filmé(e) lors d'un reportage photos et/ou vidéo effectué pour la Caisse des Écoles.

autorise / n'autorise pas

l'utilisation et la diffusion de ces photographies ou vidéos sur le site ou réseaux sociaux de la Caisses des Écoles dans le cadre de ses actions de communication, pour une durée indéterminée. Conformément à la législation en vigueur, toute personne ou représentant légal peut à tout moment accéder et demander la rectification des données le concernant ou concernant la personne qu'il représente auprès de la direction.

Fait à : , le

Signature :

La Caisse des Écoles de Gueux pendant l'accueil de loisirs organise une sortie

Autorisation de transport.

M.et/ou Mme :.....

Autorise(nt) mon enfant :.....

à être transporté en BUS pour la sortie.

Signature des parents :

